



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE /
REGLEMENT DE CONSULTATION**

2024-DCIP-SMB-PMR-Menton
PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

.A TRAVAUX . B X FOURNITURES .C SERVICES

L'avis implique : un marché public

Identification du pouvoir adjudicateur : Département des Alpes-Maritimes
Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Alpes-Maritimes.
Correspondant : M. le Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Direction générale adjointe pour les services techniques – Direction de la construction de l'immobilier et du patrimoine - Service de l'énergie et des fluides – CADAM – 147 Boulevard du Mercantour - Bâtiment Cheiron - Bureau 660 - B.P. 3007 – 06201 Nice cedex 3 - 9h à 11h45 et 13h30 à 16h30- tél. : 04-97-18- 62-62 ou 04.97.18.62.81
Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) <https://www.marches-securises.fr/>

Objet du marché : FOURNITURE ET POSE D'UN ELEVATEUR MONTE PMR
DEMONTAGE DE L'ANCIEN ELEVATEUR MONTE PMR
Lieu d'exécution et de livraison : MAISON DES ALPES MARITIMES, 4 rue Victor Hugo, 06500 Menton.
Possibilité d'une visite sur place : Service Maintenance des Bâtiments, Monsieur C.LEMOUTON. Tél 06.87.31.77.00.
Durée du marché ou délai d'exécution : Le délai d'exécution est de 3 mois y compris le délai de commande. Phasage imposé d'installation et de dépose comme suit : Fin juillet-mi Août . La période de préparation nécessaire est incluse dans le délai d'exécution.
Type de procédure : Marché à procédure adaptée

Conditions d'obtention du dossier de consultation :
Par voie électronique : téléchargement à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Contenu du dossier de consultation :

- le présent avis d'appel public à la concurrence valant Règlement de la Consultation,
- le Cahier des charges,
- la DPGF,
- le cadre de mémoire,
- un plan,
- l'engagement du soumissionnaire.

Conditions de remise des offres :
Les candidats transmettent leur offre exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Documents à produire :

Candidature :

- DC1 - Lettre de candidature
- DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupe
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

- une attestation d'assurance en garantie biennale et de responsabilité civile

Offre :

- engagement du soumissionnaire dûment renseigné,
- DPGF dûment remplie, datée et signée,
- un mémoire technique

, En cas d'absence du cadre de mémoire technique, l'offre sera déclarée irrégulière et rejetée. Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité de faire application des dispositions de l'article R.2152-2 du Code de la commande publique.

Unité monétaire utilisée : l'euro

Langue utilisée : Français

Date limite de réception des offres : lundi 6 mai à 12 h 00

Délai de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres

Critère de sélection des candidatures :

Capacité financière : pas de minimum exigé

Capacités techniques :

- Attestation d'engagement complétée et signée.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

le critère Prix - (70 points)

Le classement est établi du moins disant au plus disant. Le moins disant se voit affecté la note maximale de 70. Les offres des autres candidats sont ensuite notées en fonction des écarts de prix constatés entre leurs offres et celle du moins disant.

Le mode de calcul appliqué sera le suivant : $N = 70 \times (M1 / M)$, formule dans laquelle :

- N est la note attribuée au critère PRIX
- M1 est l'offre la moins disante
- M est l'offre du candidat noté

Le classement intermédiaire des offres s'effectue selon l'ordre décroissant des notes.

Le critère Valeur Technique – (30 points)

Le critère valeur technique de l'offre est analysé au vu du mémoire technique fourni par le candidat. Il est examiné pour chaque candidat en fonction des données fournies aux 2 sous-critères ci-dessous.

Note finale valeur technique candidat $A = (\text{total de points du mémoire technique du candidat } A / \text{total des points du meilleur mémoire}) \times 30$.

Le classement intermédiaire des offres s'effectue selon l'ordre décroissant des notes.

Sous-critères de la valeur technique

Sous critère n°1 (10 points) - Le candidat détaillera les caractéristiques techniques du nouvel élévateur en cohérence avec les caractéristiques listées au cahier des charges

Sous critère n°2 (20 points) - Méthodologie de pose du PMR avec le planning détaillé (fabrication, livraison, installation...) selon les délais contractuels définis au CCTP

Note finale des offres

La note finale de chaque candidat est obtenue par la formule suivante : **Note finale du candidat = Note globale « Prix » + Note globale « Valeur technique »**

Le classement final des offres s'effectue suivant l'ordre décroissant des notes

Cautionnement et garanties exigés : sans objet

Modalité d'ouverture des offres : séance non publique

Négociation : Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes au vu des critères ci-dessus. Les négociations se dérouleront avec au moins trois candidats si le nombre de candidats le permet. Il est précisé que le **POUVOIR ADJUDICATEUR PEUT ATTRIBUER LE MARCHÉ PUBLIC SUR LA BASE DES OFFRES INITIALES SANS NEGOCIATION.**

Autre informations : Les candidats sont informés par voie électronique via le profil acheteur du Maître d'ouvrage.

Procédure de recours : Tribunal administratif de Nice 33 Bd Franck Pilatte 06300 Nice –
Tél : 04.92.04.13.13 - Fax : 04.93.55.78.31 – greffe.ta-nice@juradm.fr
Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat
Référé contractuel : en application de l'art R551-7 du code de justice administrative
Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi à la publication : 24 avril 2024